

PATISSIER - GLACIER - CHOCOLATIER CONFISEUR

Objectifs de la formation : Fabriquer crèmes, biscuits, gâteaux, tartes, glaces, sorbets, gâteaux glacés, chocolats, pralines, nougats, pâtes de fruits, soigner la présentation et le décor de ces préparations.

➤ C.A.P. PATISSIER

- 1 - **Conditions d'admission** : Conditions générales d'entrée en apprentissage (voir document "L'apprentissage - ses généralités").
- 2 - **Rythme d'alternance** : 21 semaines de cours en 2 ans
- 3 - **Enseignement général et professionnel** :
 - ↔ Français, Histoire-Géographie
 - ↔ Mathématiques, Sciences
 - ↔ P.S.E. (Prévention Santé Environnement)
 - ↔ E.P.S. (Education Physique et Sportive)
 - ↔ Travaux Pratiques
 - ↔ Technologie
 - ↔ Sciences appliquées
 - ↔ Arts Appliqués (dessin)
 - ↔ C.E.E.E.J.S. (Connaissance de l'entreprise et de son environnement Economique, Juridique et Social)

➤ C.A.P. GLACIER FABRICANT

➤ C.A.P. CHOCOLATIER CONFISEUR

- 1 - **Conditions d'admission** :
 - * **Pour les C.A.P. GLACIER FABRICANT**: Etre titulaire du C.A.P. Pâtissier **ou** du B.E.P. Alimentation option Pâtissier-Glacier-Chocolatier-Confiseur **ou** du C.A.P. Chocolatier Confiseur.
 - * **Pour les C.A.P. CHOCOLATIER CONFISEUR**: Etre titulaire du C.A.P. Pâtissier-Glacier-Chocolatier-Confiseur **ou** du B.E.P. Alimentation option Pâtissier-Glacier-Chocolatier-Confiseur **ou** du CAP Glacier Fabricant.
- 2 - **Rythme d'alternance** : 10 semaines de cours en 1 an
- 3 - **Enseignement général et professionnel** :
 - ↔ Travaux Pratiques
 - ↔ Technologie
 - ↔ Sciences appliquées
 - ↔ C.E.E.E.J.S. (Connaissance de l'entreprise et de son Environnement Economique, Juridique et Social)
 - ↔ P.S.E. (Prévention Santé Environnement)
 - ↔ Gestion
 - ↔ Arts Appliqués

➤ **B.T.M. PÂTISSIER (Brevet Technique des Métiers)**

1 - **Conditions d'admission** : Etre titulaire:

- * soit du C.A.P. Pâtissier
- * soit du B.E.P. Alimentation option Pâtissier Glacier Chocolatier Confiseur
- * soit d'un diplôme ou titre homologué de niveau V dans le secteur d'activité concerné
- * **ET** d'une mention complémentaire **OU** justifier d'une année de pratique professionnelle après obtention du diplôme de niveau V.

2 - **Rythme d'alternance** : 25 semaines sur 2 ans

3 - **Enseignement général et professionnel** :

- ↪ Commercialisation
- ↪ Pratique et technologie professionnelle
- ↪ Anglais